

Voyage du Conseiller fédéral Ernst Brugger en URSS du
26 mars au 3 avril 1973

Entretien au Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS
pour la Science et la Technique

Participants du côté suisse:

M. le Conseiller fédéral E. Brugger, Chef du Département de
l'Economie publique

M. l'Ambassadeur R. Probst, Délégué du Conseil fédéral aux
Accords commerciaux

M. l'Ambassadeur J. de Stoutz

M. J. Mermod, Conseiller industriel et scientifique de l'Ambas-
sade de Suisse (procès-verbal)

Participants du côté soviétique:

M. D. Gvichiani - Vice-Président du Comité d'Etat

M. L. Nedoroub - Vice-Directeur du Département des relations
extérieures du Comité d'Etat

M. N. Samokiche - responsable du desk "Benelux", s'occupe aussi
occasionnellement du desk "Suisse" au Département des relations
extérieures

M. B. Krivocheiev - responsable du desk "Suisse" au Département
des relations extérieures

M. B. Vassiliev - Chef du Service du Protocole du Comité d'Etat

Début de la séance: 28 mars 1973, 10h30.

Introduction

M. D. Gvichiani remercie MM. E. Brugger et Probst pour l'accueil
qui lui fut réservé lors de son voyage en Suisse, en juin 1972,
et souhaite la bienvenue au Comité d'Etat, au nom de son Pré-
sident M. Kirilinne, hospitalisé.

- 2 -

M. E. Brugger se dit satisfait de la création de la Commission mixte entre la Suisse et l'URSS pour la coopération scientifique-technique, industrielle et économique, ainsi que sur la nomination de M. D. Pronski (Chef du Département des relations extérieures du Comité d'Etat) comme Président de la partie soviétique de cette Commission mixte. M. E. Brugger exprime l'espoir que cette Commission mixte apportera bientôt des résultats concrets, ce qui pour la Suisse aurait une grande importance psychologique. M. E. Brugger parle ensuite de l'entretien satisfaisant avec M. Patolitchev, au cours duquel les questions du gaz naturel et de l'uranium enrichi ont été soulevées.

<u>Liste des sujets abordés:</u>	<u>Page:</u>
1) Le gaz naturel	3
2) L'uranium enrichi	5
3) La première réunion de la Commission mixte	7
4) L'horlogerie	8
5) Ciba-Geigy	9
6) Sulzer Frères	11
7) Alu-Suisse	12
8) Georges-Fischer +GF+	13
9) Nestlé	14
10) Diverses maisons	15
11) Protection de la propriété industrielle et des marques	16

Fin de l'entretien: 12h.

- 3 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: le gaz naturel

M. E. Brugger: J'ai parlé à M. Patolitchev de l'intérêt de la Suisse pour le gaz naturel soviétique et, si j'ai bien compris, l'exportation du gaz est une question qui relève avant tout du Ministère du Commerce extérieur (Vice-Ministre N.G. Ossipov).

M. D. Gvichiani: Oui, en effet, c'est bien ce Ministère là qui est compétent. Il m'intéresserait de connaître vos impressions sur ce que vous a dit M. Patolitchev au sujet d'une livraison de gaz naturel soviétique à la Suisse.

M. E. Brugger: M. Patolitchev s'est montré hésitant.

M. D. Gvichiani: Avez-vous reçu une image complète de la situation ?

M. E. Brugger: Oui, je le pense. M. Patolitchev m'a expliqué que l'URSS avait terminé le premier tour (round) dans ses attributions de gaz à l'Occident et que le second tour était en préparation. Nous espérons vivement faire partie de ce second tour.

M. R. Probst: Puis-je vous demander dans quelle mesure le Comité d'Etat est intéressé - concerné en quelque sorte - par la question du gaz naturel ?

M. D. Gvichiani: Le Comité d'Etat participe définitivement aux études futuristes, comme celles actuellement en cours sur la production de gaz naturel d'ici 1990, et ceci en commun avec le Gosplan (Comité d'Etat au Plan). Il existe en effet une quantité de problèmes techniques liés à la production du gaz naturel et à son transport (gaz liquide, gaz solide), et c'est pour ces raisons que nous participons à ces études. L'étude des technologies d'exploitation nous a conduits comme vous le savez à prendre contact avec des compagnies américaines. Les discussions sur la vente du gaz naturel sont par contre plus directement l'affaire du Gosplan, du Ministère du gaz et du Ministère du Commerce extérieur.

La livraison du gaz à la Suisse est un problème relevant de la Commission mixte. Vous êtes intéressés au gaz naturel: Nous devons donc en tenir compte à l'avenir.

M. R. Probst: Avec les dispositions prises actuellement, l'approvisionnement en gaz naturel d'Algérie et de Hollande couvrira les besoins suisses jusqu'en 1978. D'ici là, l'infrastructure nécessaire pour recevoir le gaz soviétique pourrait être construite. Nous ne sommes pas aujourd'hui sur le plan de l'approvisionnement en gaz naturel dans une situation d'urgence, mais

- 4 -

il faut néanmoins prendre dès maintenant ce problème en mains. En 1980, la Suisse pourrait absorber environ 2 Mia de m³ de gaz soviétique.

M. D. Gvichiani: Il existe actuellement un courant d'intérêt pour les accords à long terme pour la livraison du gaz naturel soviétique à l'Occident. Je ne sais si un tel type d'accord vous intéresse aussi. Peut-être procédez-vous aussi en Suisse à une étude prospective du développement de l'économie jusqu'en 1990, comme c'est le cas au Comité en ce qui concerne l'URSS. Ce travail d'estimation, dont je m'imagine qu'il pourrait être de la compétence du Vorort du côté suisse, comprendrait en particulier la question du gaz naturel. En comparant notre étude prospective à la vôtre, nous pourrions définir les futures possibilités de coopération.

M. R. Probst: Nous avons une telle planification que nous comparerons avec la vôtre. Notre souci est de commencer dès maintenant et c'est pourquoi une délégation de "Suisse-gaz" viendra à Moscou cette année. Nous sommes prêts à envisager la possibilité d'un accord à long terme sur les livraisons de gaz naturel.

M. E. Brugger: Les conduites de gaz naturel soviétique arrivent aujourd'hui en Italie, en Autriche et en Allemagne. Nous y raccorder est l'affaire de la construction de quelque 100 km de conduites supplémentaires. C'est une chose possible d'ici là.

M. R. Probst: Effectivement la Suisse occupe une position centrale, également dans le réseau des oléoducs européens.

- 5 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou, le 28 mars 1973.

Sujet: l'uranium enrichi

M. E. Brugger: J'ai parlé à M. Patolitchev de l'intérêt suisse pour l'uranium enrichi, combustible nucléaire que l'URSS peut produire par la technique de la diffusion. En Suisse, nous avons actuellement 3 centrales nucléaires et nous envisageons dans ces prochaines années d'en construire encore 4 ou 5 autres. Pour l'instant, l'uranium enrichi nous arrive des USA, mais dans la décennie à venir, nos besoins augmenteront considérablement et l'URSS, sans doute, a un intérêt à vendre aussi de l'uranium enrichi.

M. R. Probst: Puis-je vous demander dans quelle mesure le Comité d'Etat est intéressé - concerné en quelque sorte - par la question de l'uranium enrichi ?

M. D. Gvichiani: Sur la question de l'uranium enrichi, nous avons au Comité une attitude positive, mais nous ne nous imposons pas directement dans cette affaire, alors même que le Comité intervient comme coordonnateur entre le Comité d'Etat pour l'énergie atomique et les différentes instances s'occupant des problèmes techniques liés à la vente et au contrôle de l'uranium enrichi. Au surplus, nous travaillons avec la France sur ces questions techniques. En un mot, je dirais que le Comité n'intervient que marginalement dans les livraisons d'uranium enrichi et que nous serions heureux d'être informés sur ce qui se passe entre l'URSS et la Suisse.

M. R. Probst: Et le rôle de coordonnateur, que joue ici aussi le Comité d'Etat, repose en quelque sorte sur les épaules de M. Pronski, Président de la partie soviétique à la Commission mixte - à moins que vous ne soyez vous-même le coordonnateur M. le Président ?

M. Gvichiani: Comme vous le savez, j'ai dû me retirer de 2 ou 3 présidences de Commissions mixtes entre l'URSS et des pays européens, ces derniers mois, mais je suis toujours prêt à vous aider et je suis de l'avis justement que la Commission mixte a un rôle de coordination à jouer. Pour l'extérieur, le Comité d'Etat est le coordonnateur entre le

- 6 -

Gosplan et les Ministères, c'est une fonction qui lui est reconnue par le Gouvernement. A l'intérieur, le Comité d'Etat joue aussi le rôle de coordonnateur, mais d'une façon plus formelle.

- 7 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou, le 28 mars 1973.

Sujet: la première réunion de la Commission mixte

M. D. Gvichiani: Il est possible que je me rende à Genève en juin prochain.

M. R. Probst: Faites dans tous les cas signe.

M. D. Gvichiani: Je n'ai pas encore décidé si je me rendrais ou pas en Suisse où se tiendra en juin un symposium de la General Electric. Et puis, je dois être le 20 juin en Autriche. Mais, si je peux, je ferai tout pour être utile et assister à la réunion de la Commission mixte. A quand a été fixée la première réunion de cette Commission ?

M. R. Probst: Nous avons retenu la semaine du 18 au 23 juin.

M. D. Gvichiani: Je crois que c'est une période également acceptable pour moi.

M. D. Gvichiani: Je suis aussi de l'avis qu'il faut prévoir pour cette première réunion de la Commission mixte un programme spécial comprenant des discussions par groupes de spécialistes. Les discussions en présence de toute la délégation sont pour beaucoup fort ennuyeuses, il faut les éviter. Il convient en tout cas de bien préparer l'ordre du jour. Nous devons nous concentrer sur les nouveaux problèmes, découvrir de nouveaux partenaires, qui ensuite développeront la coopération entre eux. Nous devons éviter les recouvrements et les courts-circuits qui se produisent inévitablement dans une discussion en séance plénière, qu'il s'agisse de Ciba Geigy ou d'une autre compagnie, nous devons tenir des meetings spécialisés, comme ce fut le cas avec les horlogers. Les discussions avec la délégation horlogère suisse, à la fin de janvier dernier, ont prouvé qu'il existait un groupe de problèmes nouveaux et pas seulement un accord juridique en tant que tel. Nous sommes prêts à faire le nécessaire pour découvrir des nouveaux partenaires dans cette coopération.

- 8 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou, le 28 mars 1973.

Sujet: l'horlogerie

M. E. Brugger: J'aimerais vous parler de la question de l'horlogerie.

M. R. Probst: M. Bauer voulait venir vous voir, mais il a remis son voyage vous sachant très occupé cette semaine et sachant également que la réponse au Mémoire de la délégation horlogère suisse n'est pas encore prête. M. Bauer est prêt cependant à venir ici en tout temps.

M. D. Gvichiani: Il fallait mieux en effet remettre à plus tard ce voyage. Je serai à Moscou tout le mois d'avril. Faites moi savoir en temps utile la date de l'arrivée de M. Bauer. En ce qui concerne le Mémoire, disons que quelques idées qui y sont contenues nous sont maintenant plus claires; d'autres, par contre, doivent être éclaircies. Je puis vous assurer du good will de notre Comité. Le Mémoire est à mon sens l'illustration même de ce que la coopération peut comporter comme problèmes au cours de son exécution. Nous avons soumis ce Mémoire à notre Gouvernement dans l'optique d'un problème qui a un futur. Nous considérons comme important les contacts de l'horlogerie suisse avec notre industrie de l'électronique et c'est pour cette raison d'ailleurs qu'un rendez-vous avec un Vice-Ministre du Ministère de l'Industrie électronique avait été pris pour M. Bauer pour cette semaine. Il existe avec l'horlogerie un champ immense d'activités possibles dans le futur.

M. R. Probst: Je suis d'accord avec vous. M. Bauer vous fera savoir la date de son arrivée en avril.

M. E. Brugger: J'aimerais vous rappeler que l'industrie horlogère suisse s'est restructurée au cours de ces toutes dernières années et qu'elle est maintenant parée pour l'avenir.

M. D. Gvichiani: L'électronique, c'est évidemment l'avenir de la montre et il n'existe pas en URSS de contacts suffisants entre le Ministère de l'Industrie de l'électronique et le Ministère de l'horlogerie.

M. R. Probst: M. le Président, vous devriez venir visiter Ebauches Electronic, Division d'Ebauches S.A., dont le Directeur, M. F. du Pasquier, était à cette table avec la délégation horlogère à la fin du mois de janvier dernier.

M. Gvichiani: Oui, si une possibilité se présente.

- 9 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Ciba-Geigy

M. E. Brugger: Vous étiez M. le Président chez Ciba-Geigy en juin l'année dernière et vous aviez alors lancé l'idée d'étudier des projets de coopération de conceptions différentes. Justement, Ciba-Geigy a mis sur le papier un projet de coopération d'un style nouveau, qui repose essentiellement sur l'idée que les livraisons d'herbicide (ou d'une façon plus large de produits pour la protection des cultures) de Ciba-Geigy à l'URSS pourraient être partiellement payées par l'excédent de la production agricole résultant de l'application de l'herbicide en question, dans un champ de culture donné. Ciba-Geigy est prête à recevoir en paiement également des aciers, du ciment, des produits chimiques et à accorder des crédits. La décision soviétique sur ce projet n'a pas encore été communiquée à Ciba-Geigy et l'Ambassade d'URSS à Berne dit que cette décision doit être prise en haut lieu. Comme ce projet a été conçu sur la base de vos idées, M. le Président, je me permets de bien vouloir vous demander de contrôler où en sont les choses. Ciba-Geigy a également toujours eu l'impression que les instances soviétiques étaient intéressées à ce projet.

M. D. Gvichiani: Effectivement, la conception de ce projet est intéressante. Ce qui n'a pas encore été décidé, c'est le secteur sur lequel ce projet pourrait porter. Nous pensons maintenant qu'il s'agira de la culture du coton. Le Ministère de l'agriculture n'a - à mon sens - pas été assez actif. Il a procédé à une série de tests, sans prendre ensuite de décision, alors qu'il aurait dû en rapporter devant le Gouvernement. Nous devons encore attendre que le Ministère de l'agriculture fixe la région où l'on cultivera le coton avec l'herbicide de Ciba-Geigy, et ce n'est pas simple. Aux USA, la culture du coton est extensive, avec un rendement de 8-10 quintaux à l'hectare, alors que chez nous elle est intensive, 24-25 quintaux à l'hectare. Avec l'application de l'herbicide, le rendement s'élèverait de 10-15% et l'écoulement du coton ne poserait pas de problèmes. Par exemple, la maison Oerlikon est prête à acheter du coton, contre la livraison de machines textiles de haute qualité. Mais le Ministère de l'agriculture n'a pas compris et il cherche encore de nouvelles zones pour les essais. Mais notre pays est trop grand pour ce jeu !

M. E. Brugger: Je suis en Suisse également le Ministre de l'agriculture et je ne doute pas que vous cherchez aussi en URSS à accroître le rendement de vos cultures par l'usage de produits chimiques (engrais, herbicides, insecticides, etc.). Chez nous, nous avons réussi à élever par ces moyens la production agricole

- 10 -

de 34% et dans certains secteurs nous avons même une surproduction agricole et pourtant 7% seulement des travailleurs suisses sont occupés par l'agriculture.

M. D. Gvichiani: Vous avez raison, l'agriculture n'est plus pensable sans ces produits chimiques. Il existe un immense futur pour les engrais comme pour les autres produits pour la protection des cultures. Mais, notre Comité ne s'occupe pas d'agriculture, sinon pour ce qui concerne les innovations techniques. M. Effremov, Chef de la Division du Comité qui étudie la mécanisation de l'agriculture et l'agrochimie, suit la proposition de Ciba-Geigy.

- 11 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Sulzer Frères

M. E. Brugger: Je désirerais également soulever le problème de Sulzer. Cette firme désire offrir sa collaboration pour la construction de moteurs marins modernes.

M. R. Probst: Comme vous le savez, le Ministère de la Marine d'URSS est intéressé par les moteurs marins modernes (à vitesse de rotation moyenne) et l'organisation Licensintorg a été chargée de prendre les contacts à ce sujet. Vous savez sans doute également, M. le Président, que Sulzer et M.A.N. sont ensemble pour la construction de ces moteurs et qu'ils ont déjà organisé en février dernier un symposium à Moscou pour les spécialistes des différents Ministères concernés par ces moteurs Diesels. Une délégation soviétique est aussi attendue prochainement à Winterthour, comme à Ravensburg, pour prendre plus ample connaissance avec la fabrication de ces moteurs. Il est aussi significatif de relever que Sulzer couvre le 34% de la production de moteurs Diesels dans le monde. Sulzer est le spécialiste du moteur Diesel et c'est pourquoi nous pensons qu'une licence que vous concluriez avec cette maison serait une affaire intéressante pour vous. Puis-je vous demander de bien vouloir suivre ce dossier.

M. D. Gvichiani: Je suis informé qu'un groupe d'experts a été formé. Ce groupe comprend des spécialistes de la marine de la Mer Baltique et les chefs de l'Institut de développement des moteurs Diesels. Ce groupe a déjà eu les discussions nécessaires avec les compagnies étrangères de sorte que maintenant on devrait être en mesure de se décider pour l'une ou l'autre de ces compagnies. Je sais que Sulzer a un accord de licence avec la Pologne. Un autre aspect de ce problème est que la licence conclue il y a 10 ans environ avec la compagnie danoise Burgmeister, a été élargie depuis lors. En tout état de cause, il faut maintenant se décider et le fait que M.A.N. est avec Sulzer est un élément positif.

M. D. Gvichiani: J'aimerais aussi ajouter que nous avons en vue une coopération avec Sulzer - machines textiles, mais tout est ici encore assez vague. Il faudra clarifier avant la première réunion de la Commission mixte, de façon soit à laisser de côté, soit à pousser en avant ce projet.

Dans l'ensemble, j'aimerais beaucoup voir de futurs développements dans la collaboration avec Sulzer.

- 12 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Alu-Suisse

M. E. Brugger: Je désire vous parler du projet Alu-Suisse et pour vous faciliter les choses, je vous transmets maintenant le mémoire en langue russe rédigé par cette maison.

M. R. Probst: Nous avons aussi transmis ce mémoire au Ministre Patolitchev, qui l'a trouvé très intéressant. Alu-Suisse est une entreprise très importante, occupant le 4ème ou le 5ème rang mondial parmi les producteurs d'aluminium. Il est important aussi de relever que le procédé de fabrication d'Alu-Suisse est très propre.

M. D. Gvichiani: Ce dernier point est important. D'ailleurs, la production d'aluminium va se développer très vite, c'est donc une affaire qu'il nous faut suivre.

- 13 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Georges-Fischer +GF+

M. E. Brugger: Puis-je vous demander M. le Président où en sont les choses avec Georges-Fischer du côté du Comité ?

M. D. Gvichiani: Nous avons maintenant bien avancé avec le projet d'accord de coopération et nous pensons pouvoir le signer avant le mois de juin.

M. R. Probst: GF aimerait également conclure rapidement cet accord de coopération. Pourriez-vous nous donner quelques détails.

M. D. Gvichiani: Nous avons dû prendre différents contacts avec le Ministère des machines, celui des Industries alimentaire et légère, celui de l'Industrie textile, etc. Les secteurs de coopération sont maintenant identifiés, celui de la fonderie pour l'industrie automobile est important. Le texte de l'accord - à quelques retouches mineures - est prêt. Peut-être même que nous parviendrons à le signer en avril ou en mai.

- 14 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Nestlé

M. D. Gvichiani: Nous sommes prêts également avec l'accord de coopération avec la maison Nestlé. Nous avons étudié les secteurs de l'alimentation pour enfants, du café, du thé et du chocolat, ainsi que celui de la microbiologie. Nous pouvons maintenant entrevoir la signature de cet accord avant la fin de cette année, car nos intérêts coïncident et lorsqu'il en est ainsi les partenaires trouvent toujours un terrain d'entente. Nous nous efforcerons d'élargir cet accord, qui comprendra aussi les actions communes dans des pays tiers. Pour le moment, le Comité a suffisamment d'accords de coopération purement bilatéraux. Cette coopération comprendra entre autres la cession de licences. Je dois dire que nous avons beaucoup apprécié l'attitude de la maison Nestlé, qui nous a fait confiance en s'en remettant à nous pour des tests sur le thé par exemple. Nous avons auparavant des contacts avec d'autres compagnies, mais leur attitude n'était pas du tout comparable. Avec Nestlé, les pronostics sont bons et puis le problème du café en URSS est un problème immense!

- 15 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou le 28 mars 1973.

Sujet: Diverses maisons

M. D. Gvichiani: Il existe également des possibilités de coopération:

- avec la maison Scholl (appareils pour les cliniques);
- avec la maison Dubied, pour la production en URSS de ses machines à tricoter circulaires;
- avec la maison Ebauches S.A., avec laquelle nous espérons signer un accord avant la fin de l'année.

J'aimerais aussi vous parler de Sandoz. Il existe avec cette compagnie des possibilités de coopération intéressantes. Nous avons des échanges permanents, en particulier dans le secteur des colorants.

Nous avons de même de très bonnes relations avec la maison Jauri (associée à De la Rue) de Lausanne, dans le secteur de la polygraphie et de l'impression du papier-monnaie. Le Ministère des Finances et le Gosnab sont très heureux de la coopération avec cette maison et nous testons en ce moment de nouvelles machines de Jauri.

Pour la première session de la Commission, nous ferons un rapport plus détaillé que ce que je viens de vous présenter sur les collaborations existantes ou en vue avec la Suisse.

- 16 -

Entretien de M. le Conseiller fédéral E. Brugger avec M. D. Gvichiani, Vice-Président du Comité d'Etat pour la Science et la Technique, Moscou, le 28 mars 1973.

Sujet: Protection de la propriété industrielle et des marques

M. E. Brugger: Je désire vous parler de la question de la protection de la propriété industrielle entre nos deux pays.

M. R. Probst: Puis-je vous rappeler la délégation conduite par M. Stamm et qui est venue négocier à Moscou au début de ce mois. Outre ce qui a constitué la matière de ces négociations, il existe aussi un projet d'accord sur la protection des marques et des indications de provenance. Nous aimerions beaucoup que votre Comité fasse auprès du Comité d'Etat pour les inventions et découvertes le nécessaire pour que ces deux accords se signent.

M. D. Gvichiani: Vos idées là-dessus sont aussi les nôtres. M. Maksarev, Président du Comité d'Etat pour les inventions et découvertes a pris contact avec nous et le problème du premier accord est maintenant devant le Gouvernement. Sans doute, le premier accord se fera et le second lui aussi suivra.